

Manuloc

Présentation de la société

Manuloc est une société familiale française dont le siège est situé à Metz. Elle propose à ses clients la vente/location de moyens de manutention ; elle réalise également les maintenances des engins clients. Elle emploie à ce jour plus de 1000 personnes en France et à l'étranger. Elle dispose d'une cinquantaine d'agence en France dont l'une d'entre elle est basée à Reims.

Mac2-Sidem intervient sur toute la Champagne-Ardenne et quelques départements limitrophes. Elle dispose d'environ 75 salariés dont environ la moitié sont des techniciens qui interviennent chez nos clients.

A ce jour, pour renforcer les équipes, elle recrute :

- 2 Techniciens SAV itinérant (Zone d'intervention Troyes)
- 1 Technicien SAV itinérant (Zone d'intervention Langres)
- 1 Technicien SAV itinérant (Zone d'intervention Château-Thierry)

Missions

En totale autonomie, vous intervenez chez nos clients grâce à votre camion-atelier.

A l'aise en clientèle, vous aurez à assurer avec une large autonomie l'entretien, la réparation ainsi que la maintenance préventive et curative d'un parc de matériels.

- Recherche de pannes, réparation chariots élévateurs,
- Etablissement des devis,
- Suivi et commande des pièces détachées,
- Etablissement des comptes-rendus de travaux sur documents de l'entreprise,
- Entretien avec la clientèle interne ou externe de relations positives et constructives.

Profil recherché

Issu d'une formation technique (idéalement de profil électromécanicien), vous justifiez d'une expérience et de compétences en mécanique et hydraulique, idéalement dans le chariot élévateur, le TP, le matériel agricole, viticole ou du poids lourd.

Rémunération

La rémunération chez Manuloc est composée d'un fixe et d'une partie variable. Cette partie variable est composée de 2 primes :

- Prime de parc : elle récompense le bon travail d'entretien sur vos parcs de location
- Prime SAV : elle récompense une performance exemplaire en chiffre d'affaires SAV (hors contrat).

Au sein de Mac2-Sidem, la mutuelle est offerte aux non-cadres sauf pour la partie surcomplémentaire qui représente un coût d'environ 6€/mois pour l'ensemble de la famille.

Vous aurez également des indemnités de déplacement qui s'élèvent à ce jour à 12.20€/jour travaillé.

Une prime de vacances (environ 7.44€/jour de CP acquis au 01/06), une prime de présentisme (après un an de présence) ainsi qu'une prime de participation représentant environ 1.5 à 2 mois de salaire viendront compléter les autres éléments.

Cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature à coralie.roussel@manuloc.fr .